



# GÉRER ET ANIMER SON ÉQUIPE

FORMATION COURTE – RESSOURCES HUMAINES

RH01

Code certification : RS5028 / Organisme certificateur : CMA France  
Date d'enregistrement : 10 10 2019 / Date d'échéance : 10 10 2024



## MAÎTRE D'APPRENTISSAGE EN ENTREPRISE ARTISANALE TPE/PME

### OBJECTIFS

- Identifier les aspects administratifs, financiers et juridiques du contrat d'apprentissage
- Préparer la méthodologie de recrutement et d'accueil d'un apprenti dans son entreprise
- Faciliter la formation d'un apprenti par la pédagogie de l'alternance
- Détecter les éléments déclencheurs de situations relationnelles conflictuelles et savoir les gérer

### PRÉREQUIS

Etre en responsabilité de former un alternant

### PUBLIC

Personne chargée de former un jeune en alternance  
Maître d'apprentissage ou tuteur souhaitant réactualiser ses connaissances

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

### DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

3 jours : 21 heures

Le délai moyen d'accès à la formation est de 15 jours

### INTERVENANT

Formateur Consultant expert en relations humaines et en pédagogie ayant une grande connaissance du milieu de l'artisanat

### VALIDATION

Certification "Maître d'apprentissage en entreprise artisanale TPE/PME" inscrite au Répertoire Spécifique

Conformément à l'article L.6223-5 du code du travail, le maître d'apprentissage accompagne la formation d'un apprenti en entreprise. Par le biais de conditions dérogatoires au Brevet de Maîtrise, cette formation permet d'acquérir les connaissances nécessaires afin de former un jeune en contrat d'apprentissage.

Elle s'adresse aussi bien aux maîtres d'apprentissage qu'aux tuteurs souhaitant développer leurs compétences pédagogiques, relationnelles, administratives et juridiques.

### CONTACTS

#### GESTIONNAIRES DE FORMATION

**Schiltigheim** : [gestionfc67@cm-alsace.fr](mailto:gestionfc67@cm-alsace.fr) 03 88 19 79 04

**Mulhouse** : [gestionfcm@cm-alsace.fr](mailto:gestionfcm@cm-alsace.fr) 03 89 46 89 05

**Colmar** : [gestionfcc@cm-alsace.fr](mailto:gestionfcc@cm-alsace.fr) 03 89 20 84 62

#### REFERENTE HANDICAP

**Alsace** :  
Véronique LITTEL [vlittel@cm-alsace.fr](mailto:vlittel@cm-alsace.fr) 03 88 19 79 17

### MOYENS MATERIELS

Les moyens matériels mobilisés sont en adéquation avec les objectifs de la formation et le programme associé. Dans ce cadre, une session « Maître d'apprentissage en entreprise artisanale TPE/PME » est conduite au sein d'une salle de formation disposant entre autres équipements d'un accès internet haut débit et d'un vidéoprojecteur.

### LIEUX ET DATES

Formation proposée à Schiltigheim, Colmar et Mulhouse

Pour connaître les dates, consulter la programmation sur notre site internet :

<https://www.cm-alsace.fr/former-et-se-former/formations-courtes>

Fréquence de la formation : 40 sessions programmées en 2024

### TARIF

525 €

Possibilités de prise en charge totale ou partielle en fonction de la situation propre au stagiaire

Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF)

Taux de satisfaction

**92,8%**

\* Enquêtes 2023 portant sur 290 stagiaires



CMA FORMATION



## PROGRAMME

### JOUR 1

#### 1. Contexte général de la formation par apprentissage :

- l'enjeu à former, le maître d'apprentissage et le tuteur
- les conditions réglementaires et pédagogiques pour former par la voie de l'apprentissage
- le coût d'un apprenti et les aides financières
- le contrat d'apprentissage et l'assistance de la Chambre de Métiers d'Alsace
- les filières de formation : Chambres de Métiers et de l'Artisanat, Education Nationale, niveaux de diplômes
- les documents de cadrage de la formation

### JOUR 2

#### 2. Recruter l'apprenti :

- définir la fiche de poste et le profil recherché
- la rédaction d'une offre de place d'apprentissage et ses circuits de diffusion
- sélectionner un candidat
- accueillir et intégrer l'apprenant en entreprise
- déléguer la formation à un tuteur

#### 3. Former un apprenti :

- la relation à l'adolescent
- la pédagogie de l'alternance
- l'implication des parents
- les rôles respectifs de l'entreprise et du Centre de Formation d'Apprentis

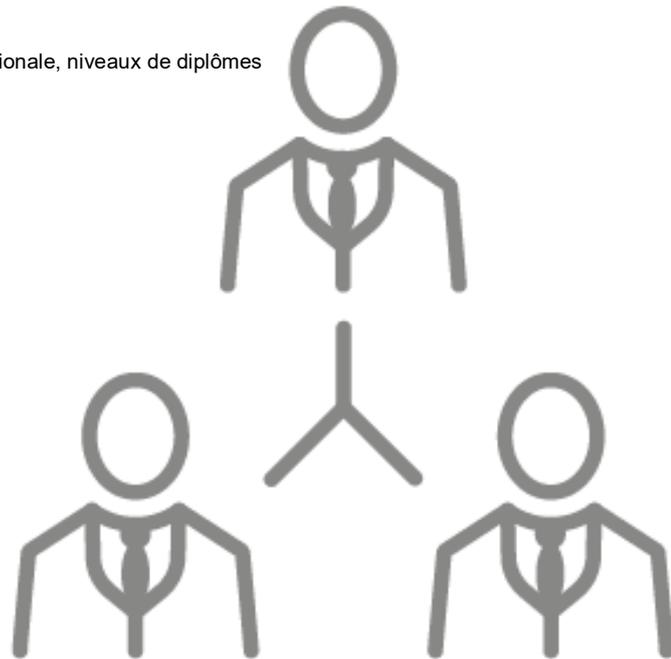
### JOUR 3

#### 4. Le suivi et l'évaluation de la formation :

- le document de liaison
- la planification des activités de formation
- la santé et la sécurité au travail
- les évaluations en cours et en fin de formation (examen)

#### 5. Gérer l'aspect relationnel :

- reconnaître et gérer les situations difficiles
- les personnes relais en cas de conflit
- la suite du contrat d'apprentissage : rupture, prolongation, signature d'un nouveau contrat



## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Alternance d'échanges, d'apports théoriques, de travaux en groupe et sous-groupes, de travaux individuels, de mises en situation

Méthodes participatives en groupe et sous-groupes

Remise à chaque participant d'un memento retraçant l'ensemble du contenu de la formation

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### Évaluation formative :

Observation du participant par le formateur tout au long de la formation : participation active, questions posées, capacité à communiquer / à interagir avec ses pairs

### Évaluation sommative :

Deux modalités d'évaluation sont supports à la validation de la certification "Maître d'apprentissage en entreprise artisanale TPE/PME" : un QCM balayant l'intégralité du programme de formation et une étude de cas portant sur une mise en situation professionnelle, avec restitution orale.

[Conditions générales de vente](#)

